Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Alerte escroquerie : Attention aux faux courtiers en prêt immobilier



La Chambre nationale des conseils experts financiers (CNCEF) alerte sur la forte recrudescence des escroqueries aux prêts immobiliers. Face à la hausse des taux d'emprunt, les escroqueries aux faux courtiers explosent et les escrocs s'appuient sur l'intelligence artificielle pour les aider à attirer de nouvelles victimes. L' association professionnelle agréée de courtiers et mandataires, rappelle les mesures de vigilance à adopter pour éviter de tomber dans le piège.

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), estime que l'escroquerie aux prêts immobiliers cause un préjudice total estimé à plus d'un milliard d'euros, soit près de 12 000€ par victime en moyenne.

Comment procèdent les escrocs ?
Ils usurpent l'identité de courtiers en prêts immobiliers, souvent en ligne et parfois très connus. Rien de plus facile avec l'intelligence artificielle que de dupliquer des documents siglés, des signatures de mail et un site internet, réplique fidèle du site officiel.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

- Ils diffusent ensuite des annonces publicitaires sur les réseaux sociaux ou des emails de phishing, en invitant les personnes intéressées à se rendre sur ce faux site.
- Après avoir fourni les documents et renseignements nécessaires, les emprunteurs se voient très rapidement confirmer une offre de prêt à un taux très attractif, qu'ils s'empressent de signer pour ne pas laisser passer une occasion inespérée.
- Il leur est ensuite demandé de verser sur un compte séquestre des frais de dossier ou l'apport personnel censé servir à l'achat du bien immobilier.

Dès ce moment, les échanges s'arrêtent et les emprunteurs n'ont aucun moyen de joindre le supposé courtier, qui a purement et simplement disparu avec les sommes versées.

> « Un courtier immobilier ne peut en aucun cas demander de verser l'apport du projet sur son compte. »
>
> *Côme Robet, président de la CNCEF Crédit*

A quoi prêter attention ?
● Design, logo du site authentique ; les faux sites internet des escrocs sont de plus en plus indécelables. Mais l'URL, l'adresse du site, présente souvent de légères modifications, comme l'ajout d'un tiret ou une extension différente (.net au lieu de .fr).N'utilisez pas le lien qui vous est fourni mais tapez le nom de l'établissement de courtage dans la barre de recherche et comparez.
● Le nom de domaine de l'adresse mail, xx.yyy@nomdedomaine.com par exemple, est souvent différent de la marque utilisée dans pour le mail.
● Des fautes basiques d'orthographe ou de grammaire dans les échanges doivent vous alerter.
● Si l'appel du numéro de téléphone figurant sur le site reste sans réponse ou bascule sur la messagerie d'un téléphone mobile, ne poursuivez pas votre démarche.

« Un courtier immobilier ne peut en aucun cas demander de verser l'apport du projet sur son compte, conseille Côme Robet, président de la CNCEF Crédit. Il ne peut pas non plus demander un acompte ni facturer ses honoraires avant le 1er déblocage des fonds. En cas d'hésitation, l'œil aiguisé d'un véritable courtier décèle facilement ces arnaques, n'hésitez pas à en consulter un deuxième pour lui faire examiner une proposition qui vous semble trop alléchante pour être vraie. »

Que faire si vous avez été piégé ?
Prévenez votre banque sans délai pour demander un rappel de fonds d'urgence (recall) si le virement vient d'être effectué. Déposez plainte au plus vite dans un commissariat ou une gendarmerie. Vous pouvez aussi effectuer un signalement officiel sur la plateforme étatique THESEE/PHAROS. Signalez l'arnaque : Contactez la plateforme Info Escroqueries au 0 805 805 817 (appel gratuit).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Les contrôles à effectuer en cas de doute

● Vérifier l'immatriculation du prétendu courtier à l'Orias, le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance, son numéro d'immatriculation doit comporter 8 chiffres.

● Vérifier son adhésion à une association professionnelle agréée par l'ACPR (comme la CNCEF CRÉDIT). Elle est obligatoire pour que le professionnel soit autorisé à exercer.

● S'assurer que l'adresse mail qu'il utilise ne figure pas sur la 'liste noire ' de l'AMF, et sur la liste commune de la Banque de France, de l'AMF et de l'ACPR, qui recense les fausses identités qui ne sont pas autorisées à opérer.

Mais surtout,

● Une offre trop alléchante, décorrélée des taux du marché, doit vous alerter. Pour rappel, le taux moyen en vigueur en octobre 2026 est de 3,42% sur 20 ans.

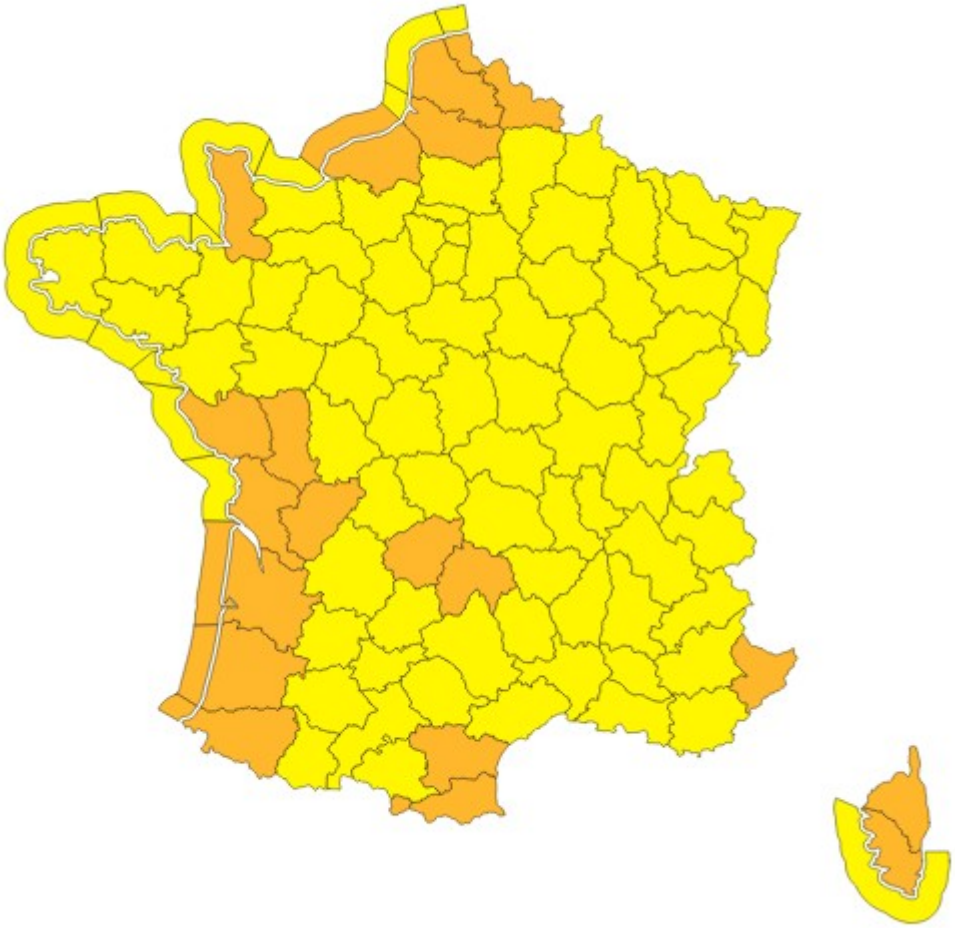
● Ne vous fiez pas à un simple appel ou un échange de mails. Exigez un rendez-vous en visio ou en agence physique avant tout versement.

L.G.

Tempête Benjamin : la France en alerte, vigilance en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Fait rarissime, la totalité des départements métropolitains vient d'être placée en vigilance météorologique et crues par Météo France. L'alerte a été émise ce jeudi matin à 6h22 dans le cadre du passage de la tempête Benjamin.

Dans ces circonstances, de violentes rafales et fortes vagues associées sur la façade atlantique et le littoral de la Manche (161km/h observé tôt ce matin). De très forts vents sont également prévus sur le Massif-Central, la Corse (jusqu'à 170km/h dans la journée) ainsi que dans l'Aude et les Pyrénées Orientales. De très fortes pluies sont également annoncées dans les départements du Cantal et de la Corrèze.

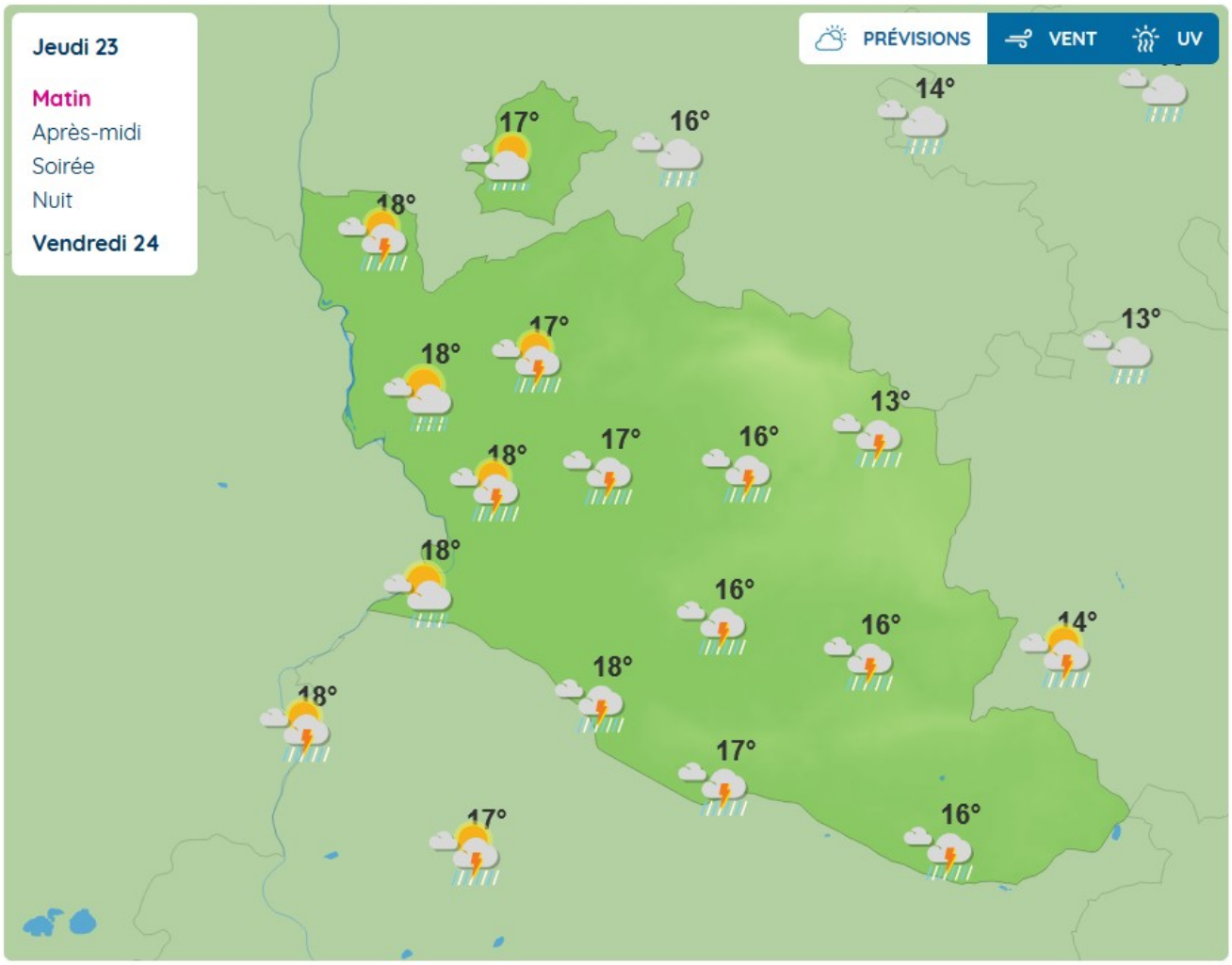
Pour le Vaucluse, qui faisait hier encore parti de la demi-douzaine de département à ne pas avoir été placé en alerte avec les Bouches-du-Rhône et la Drôme notamment, Météo France l'a finalement placé dans la nuit en 'Vigilance modérée orage'. Concrètement, cela veut dire que des phénomènes habituels sont attendus mais qu'ils peuvent occasionnellement et localement être dangereux. Des rafales sont donc

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

attendues jusqu'à 70km/h dans les secteurs de Bollène, Sault, Gordes, Apt ou bien encore Mérindol. Pour le reste du département, des vents jusqu'à 65km/h sont aussi attendues. Côté pluie, des averses orageuses sont prévues jusqu'en milieu d'après (voir carte ci-dessous).

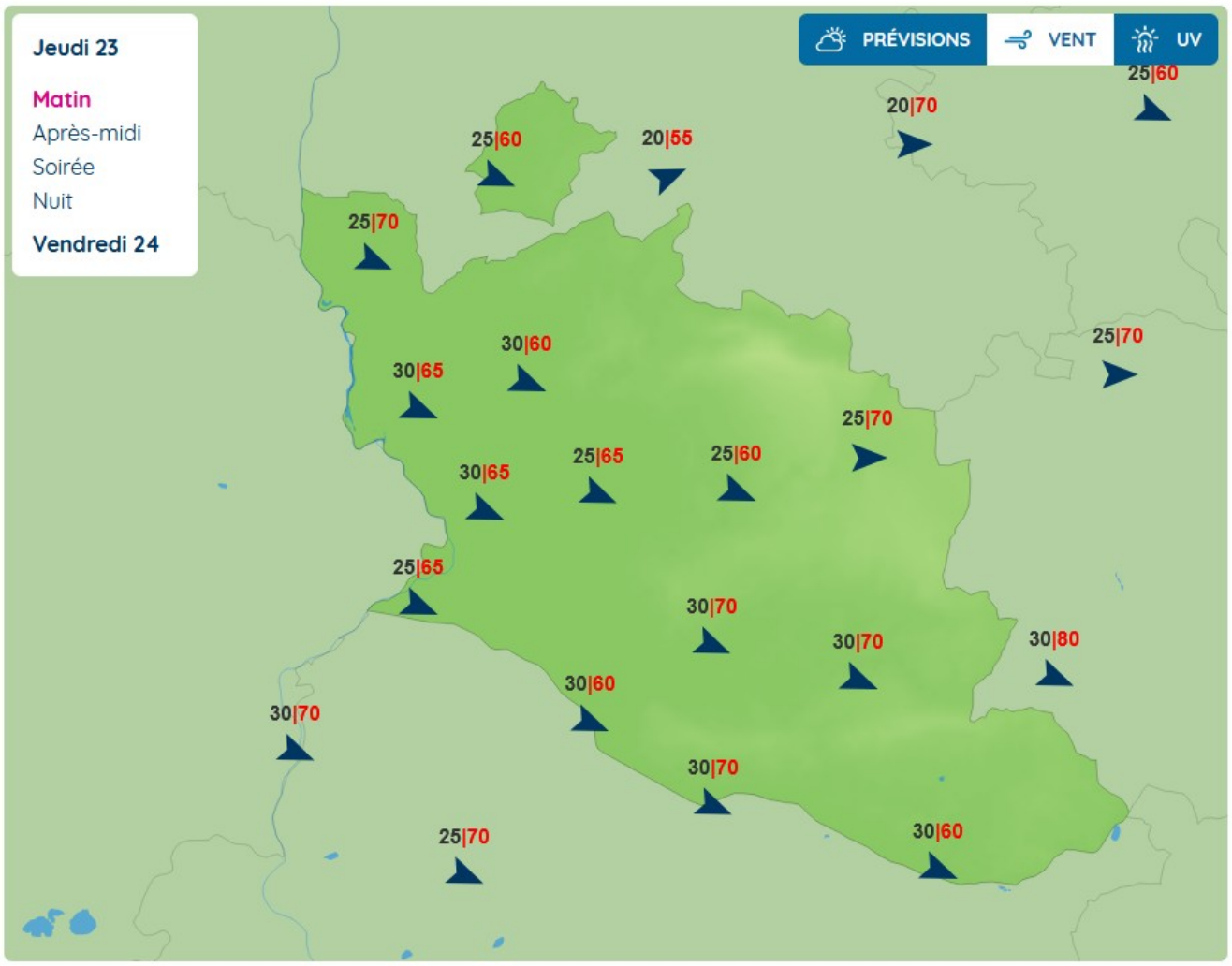
La vigilance sera ensuite levée en Vaucluse et demain, vendredi 24 octobre, Météo France ne placera plus en alerte jaune qu'une vingtaine de département dans l'Hexagone dont aucun de Paca.



Cliquer sur l'image pour l'agrandir. Crédit : Météo France

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

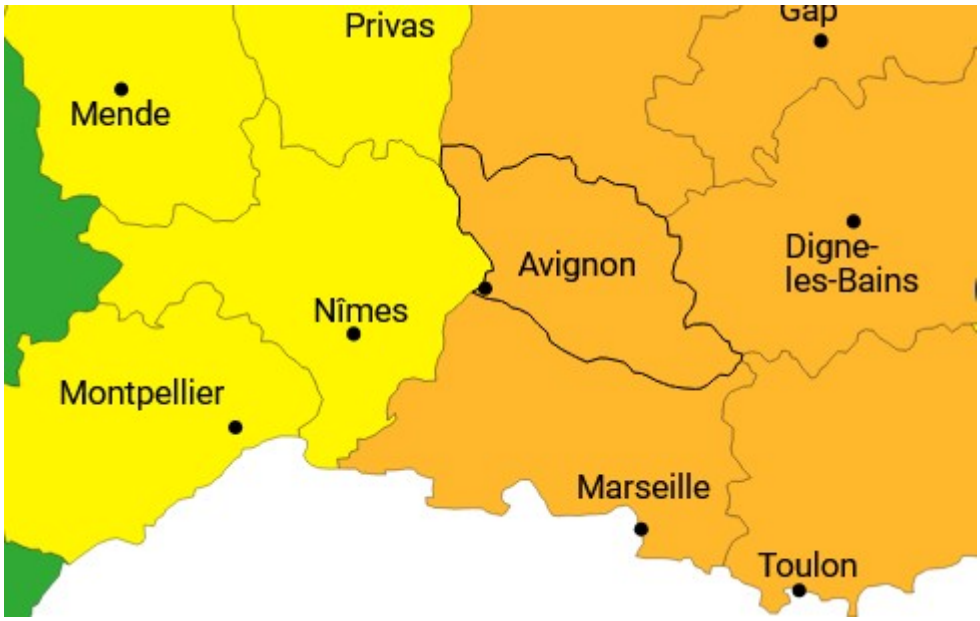


Cliquer sur l'image pour l'agrandir. Crédit : Météo France

Alerte aux orages pour la rentrée en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Si la rentrée scolaire n'a pas été reportée à demain comme dans les Bouches-du-Rhône ou le Var, la préfecture de Vaucluse appelle tout de même à la plus grande vigilance dans le département en raison des risques orages et pluie-inondation pour cette journée du lundi 1er septembre.

Avec l'arrivée la nuit dernière d'un épisode méditerranéen en Vaucluse avec des orages parfois violents, caractérisés par de fortes intensités pluvieuses pouvant atteindre localement 50 mm/h et une activité électrique importante, le préfet de Vaucluse a activé le niveau orange pour orages et pluie-inondation dans le département pour la journée du 1er septembre. Durant cette période, des orages stationnaires pourraient concerner la vallée du Rhône et le Nord du département donnant de forts cumuls de précipitations de l'ordre de 100 à 150 mm localement.

Dans ce cadre, les services de l'Etat en Vaucluse recommande de reporter ses déplacements. La préfecture conseille également :

- de s'éloigner des arbres et des cours d'eau,
- de ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée,
- de vous abriter dans un bâtiment en dur,
- de protéger les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés,
- d'éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques,
- de signaler sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins,
- en cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.
- Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres ou contre une paroi,
- Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Les conseils de comportements à adopter face aux pluies et inondations sont accessibles à l'adresse suivante : https://vigilance.meteofrance.fr/fr/vaucluse

Activation du Centre Opérationnel Départemental (COD)
Par ailleurs, Thierry Suquet, préfet de Vaucluse a activé, ce dimanche 31 août, à 23h30 le Centre Opérationnel Départemental (COD), afin de coordonner l'action des différents services et collectivités appelés à gérer tout particulièrement la vigilance jaune pour le phénomène crue sur l'Aygues, l'Ouvèze, le Calavon-Coulon (informations sur www.vigicrues.gouv.fr), ainsi que la vigilance orange pour les phénomènes orage et pluie-inondation pour le reste du département.
En marge de cette activation et en application de l'arrêté inter-préfectoral du 18 mars 2019, le préfet a aussi interdit l'accès au site des gorges du Toulourenc sur les communes de Malaucène et de Saint-Léger-du-Ventoux jusqu'à la fin de la vigilance météorologique.

Point de situation
En plus du COD, 2 communes ont activé leur Poste de Commandement Communal. Plusieurs lignes orageuses ont traversé cette nuit le département. Si la vallée du Rhône a été la plus marquée, dans le secteur d'Orange, les cumuls de pluie ont localement atteint 111 mm en 3h et des rafales de vent de 134km/h ont été enregistrées.
Des dégâts ont été recensés : chutes d'arbres entraînant des coupures d'électricité et des coupures de circulation, chutes de tuiles, effondrement de plafonds, accumulations d'eau dans les rues, infiltrations d'eau dans les bâtiments et maisons d'habitation… Une centaine d'interventions ont été réalisées par les services d'incendie et de secours.Plus de 1000 foyers sont actuellement privés d'électricité sur les communes de Bédarrides, Caderousse, Orange, Piolenc et Sarrians.

Arnaque massive aux immatriculations Sirene

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) alerte l'ensemble des entreprises sur une fraude en cours aux immatriculations Sirene (Système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements). Des personnes mal intentionnées envoient des courriers aux entreprises pour leur demander de confirmer leur immatriculation en s'acquittant d'une somme de 90 à 100€. Il s'agit d'une arnaque : l'immatriculation est totalement gratuite.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Pour rappel, voici le processus légal d'immatriculation :

- **Pour obtenir une immatriculation** : l'inscription se fait sur le site du Guichet unique
- **Pour télécharger son avis de situation** attestant de son immatriculation : il faut se connecter au site sirene.fr https://avis-situation-sirene.insee.fr/

Aucun courrier n'est envoyé par la poste. L'immatriculation est totalement gratuite.

L.G.

Marie Blachère : attention aux arnaques au recrutement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Le groupe Marie Blachère alerte sur des arnaques au recrutement concernant l'usurpation de son enseigne.

« Grâce à notre développement et à l'ouverture régulière de nouveaux magasins, nous créons de nombreux emplois, explique le groupe créé en 2004 par Bernard Blachère. Malheureusement, certaines personnes mal intentionnées profitent de cette dynamique pour diffuser de fausses offres d'emploi et arnaquer des candidats en se faisant passer pour nous. »

> « Nous ne demandons jamais d'argent pour postuler ou être recruté. »
>
> *Groupe Marie Blachère*

« Nous ne demandons jamais d'argent pour postuler ou être recruté », poursuit le groupe dont le siège est désormais implanté à Châteaurenard depuis 2023. Il rappelle d'ailleurs que ses offres sont disponibles directement accessible sur son site dans la rubrique Carrières. Actuellement, près d'un millier d'emplois sont proposés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

En attendant, Marie Blachère a déposé plainte et surveille attentivement les annonces frauduleuses. « Candidats, restez vigilants, insiste l'entreprise provençale.! Si vous avez le moindre doute sur une offre, vérifiez toujours son authenticité via nos canaux officiels.

Consultez ici les 934 offres d'emploi actuellement proposées par Marie Blachère

12 000 collaborateurs

Troisième chaîne de restauration rapide en France (derrière McDonalds et Burger King), 2e enseigne la plus attractive dans l'alimentation spécialisée, figurant dans le top 10 des entreprises ayant le plus contribué à la consommation des Français en 2024, Marie Blachère compte environ 12 000 collaborateurs répartie dans près de 850 points de vente en France, Belgique, Portugal, Etats-Unis, Canada et Luxembourg. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros en 2023.

Marie Blachère dans Capital, « la reine incontestée des boulangeries »

Syndicat mixte du bassin des Sorgues : une appli pour les risques météo

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Alors que les intempéries ont touché la France et plus durement encore l'Espagne, le SMBS (Syndicat mixte du bassin des Sorgues) souligne l'importance cruciale de l'anticipation face aux aléas climatiques.

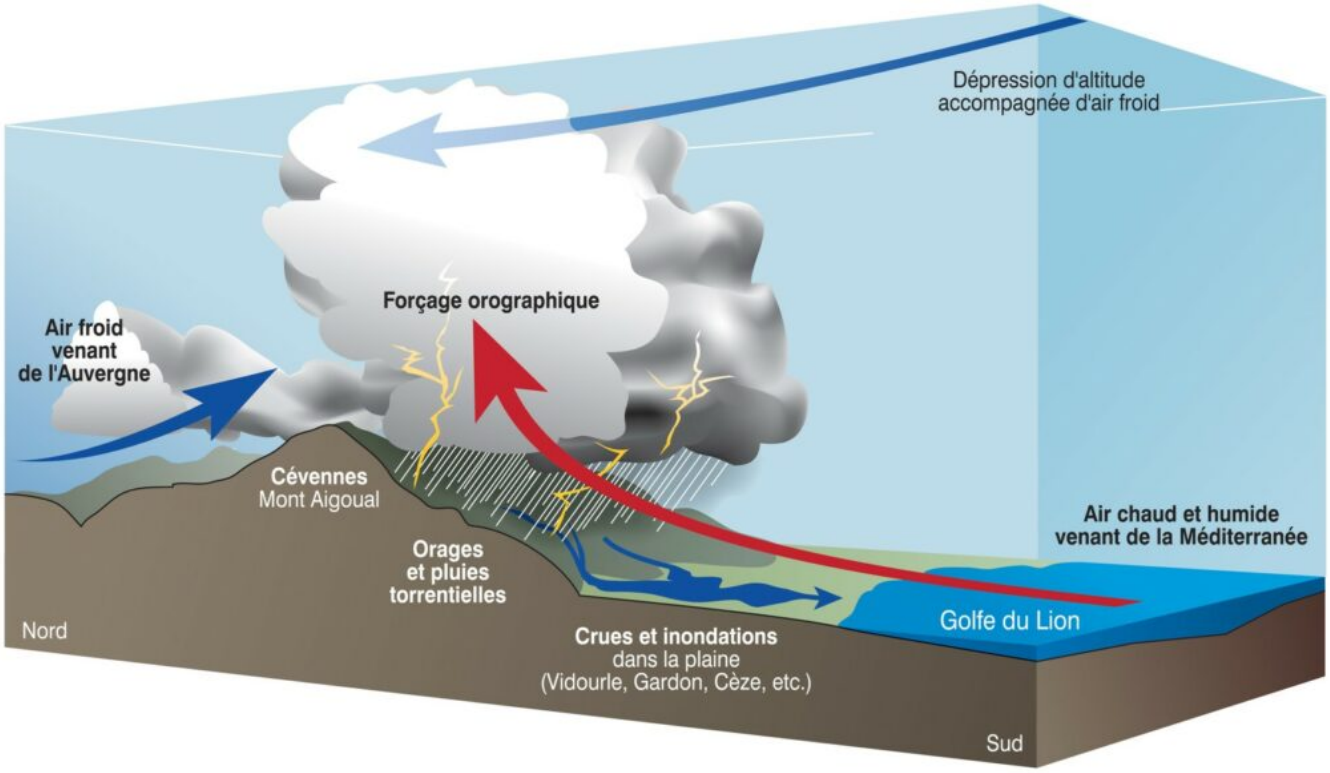
L'établissement public qui travaille pour les communes et intercommunalités de la plaine des Sorgues rappelle qu'il existe 'MyPredict', un outil gratuit destiné aux habitants de la plaine des Sorgues. Il s'agit d'une application, téléchargeable sur Apple store ou sur Google play qui alerte ses utilisateurs sur les risques hydrométéorologiques.

« Conçu pour surveiller en temps réel les risques d'inondations et autres phénomènes hydrométéorologiques, cet outil constitue un atout précieux, particulièrement en cette saison automnale où les épisodes de pluie sont plus fréquents, explique le SMBS. Une cartographie dynamique permet de consulter à tout moment la situation. L'animation des précipitations et les pictogrammes permettent d'anticiper et de se préparer à la survenue d'une inondation, d'un orage violent, d'une tempête, de fortes chutes de neige ou de températures extrêmes. »

L'application propose également des conseils sur l'attitude à adopter face au risque afin de prendre les mesures appropriées pour sa sécurité, celle de ses proches, ainsi que vos biens.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Crédit : Adobe stock

Carpentras et Caderousse rejoignent le Système d'alerte et d'information des populations

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Les sirènes des communes de Carpentras et Caderousse viennent d'être raccordées au SAIP (Système d'alerte et d'information des populations). A ce titre, les services de la préfecture de Vaucluse préviennent que les deux communes vont faire l'objet d'essais sonores ce mardi 15 octobre à partir de 9h et de 10h30.

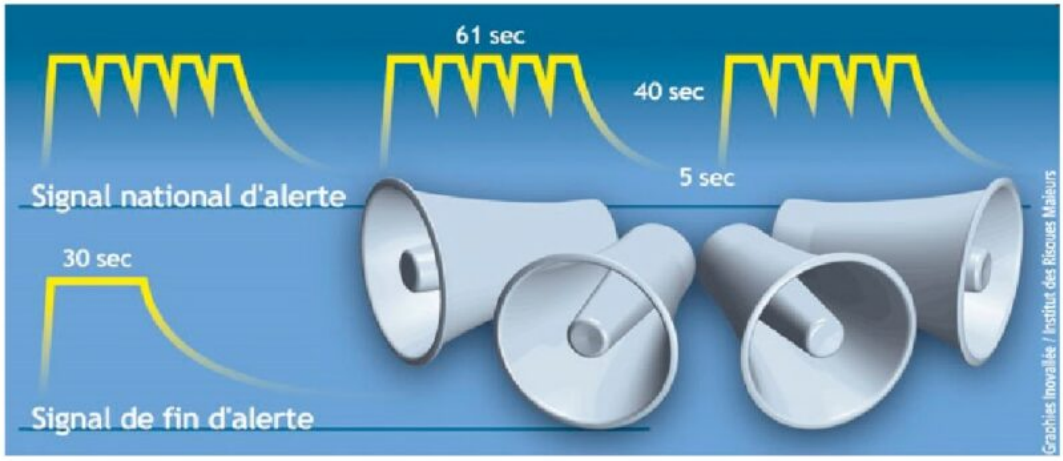
Pour rappel, il existe 3 signaux distincts :
1/ Le signal national d'alerte :
3 cycles successifs de sonnerie montante et descendante d'une durée de 1 minutes et 41 secondes, chacun séparé par un intervalle de 5 secondes.

2/ Signal national de fin d'alerte :
Un son continu de 30 secondes, sans changement de tonalité.

3/ Signal national d'essai :
1 seule cycle de sonnerie de 1 minute et 41 secondes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Les gestes à savoir et ce qu'il ne faut pas faire
À compter du mois de novembre 2024, ces 2 communes seront concernées par les essais mensuels réalisés tous les 1er mercredi du mois à 12h15.

Rappel sur les consignes générales de comportement en cas d'alerte :

Au signal, il faut :

– Rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre, en bouchant si possible soigneusement les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées, etc.) ;
– Arrêter climatisation, chauffage et ventilation ;
– Se mettre à l'écoute de la radio.

Ce qu'il ne faut pas faire :

– Rester dans son véhicule ;
– Aller chercher les enfants à l'école (les enseignants sont formés pour assurer leur sécurité) ;
– Téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours) ;
– Rester près des vitres ;
– Ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors ;
– Allumer une quelconque flamme (risque d'explosion) ;
– Quitter votre abri sans consigne des autorités.

25 communes en Vaucluse
Pour rappel, le SAIP (Système d'alerte et d'information des populations) est un outil permettant d'avertir la population d'une zone donnée d'un danger imminent par le déclenchement d'une alerte sonore. Il est non-exclusif de l'utilisation d'autres moyens d'alerte adaptés pour diffuser de l'information en cas de survenance d'un évènement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Le déploiement du SAIP est défini selon une priorisation nationale des zones d'alerte, déterminées à l'issue d'un recensement effectué sur le terrain pour identifier les secteurs les plus à risque. Le Vaucluse compte 25 communes raccordées au SAIP.

Risque de crue : Fermeture des parkings des allées de l'Oulle



En raison des conditions météorologiques en amont d'Avignon et sur son bassin versant, le Rhône devrait atteindre 4,50 mètres cette nuit. C'est pour ces raisons de sécurité, que la municipalité d'Avignon a décidé de fermer les parkings des allées de l'Oulle et des allées Antoine Pinay (côté île de la Barthelasse).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ils seront fermés jusqu'à demain dans la matinée. Le stationnement sur le Quai de la Ligne est interdit également à partir de ce soir jusqu'à demain dans la matinée.
Jusqu'à nouvel ordre, la circulation est toutefois maintenue sur le long des allées de l'Oulle.

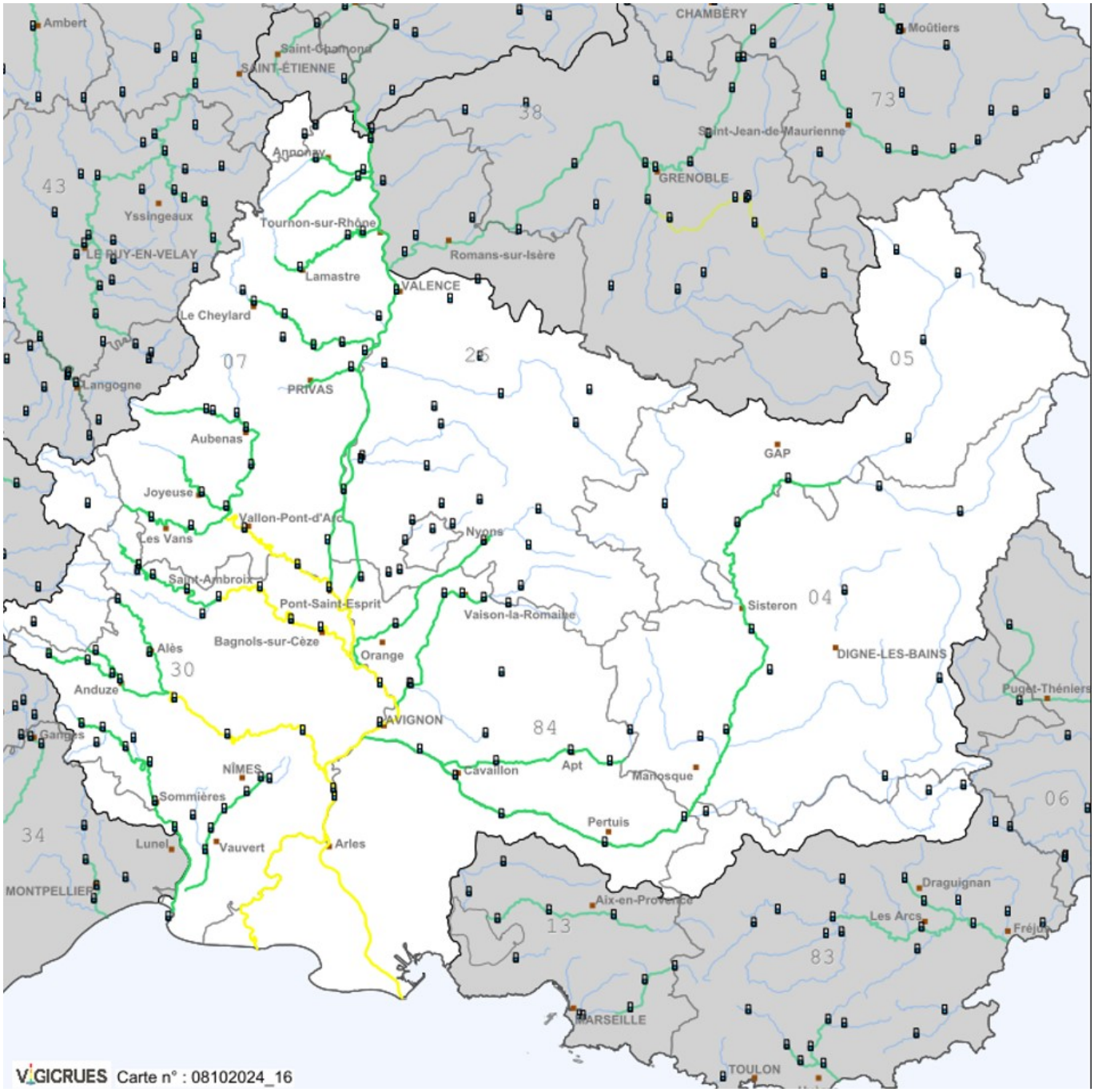
Avis de vigilance de la préfecture
Dans le même temps, la préfecture de Vaucluse annonce l'activation vigilance crue de niveau jaune sur le Rhône.
« À la suite de l'épisode pluvio-orageux qui a impacté jusqu'en matinée les Cévennes gardoises et ardéchoises, les apports des cours d'eau Cèze, Gardon et Ardèche vont contribuer, par propagation, à générer une crue du Rhône, explique les services de la préfecture. Les débits augmenteront progressivement à partir de cet après-midi avec un pic de crue envisagé en fin de soirée. Cette crue du Rhône devrait rester faible, mais les premiers débordements non dommageables pourraient localement être atteints. »

La préfecture appelle à la vigilance et rappelle :
– de se tenir informé auprès des autorités,
– d'éviter de pratiquer des activités nautiques,
– de ne pas s'engager pas sur une route immergée, même partiellement,
– de se conformer à la signalisation routière.

Par ailleurs, n'hésitez pas à vous informer régulièrement de l'évolution de la situation en écoutant les médias locaux (France Bleu Vaucluse 100.4 FM) et en consultant le site Internet du service de prévision des crues : www.vigicrues.gouv.fr.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Les Hivernales victimes d'une attaque informatique



Le Centre de développement chorégraphique national (CDCN) Les Hivernales à Avignon vient d'être victime d'une attaque informatique. Un piratage qui a entrainé une perte des données confidentielles des utilisateurs du compte client de la structure culturelle vauclusienne ainsi qu'un signalement auprès de la CNIL.

« A date du 28 juin 2024, notre prestataire éditeur d'une solution logicielle de billetterie nous a informé avoir subi un incident de sécurité informatique, expliquent Les Hivernales dans un communiqué destiné à son public. Notre prestataire a subi une attaque informatique ayant permis de subtiliser des identifiants d'accès à un serveur de production, et ayant pour conséquence une perte de confidentialité des données présentes sur le serveur concerné. »

Si cet incident de sécurité est désormais clos, certaines des données à caractère personnel ont potentiellement été impactées par cet acte malveillant.

Les données personnelles concernées sont les suivantes :
• Nom

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

• Prénom
• Adresse email
• Numéro de téléphone
• Adresse postale

« En outre, et uniquement si vous avez créé un compte client sur l'espace de vente en ligne de billets, votre mot de passe utilisé pour la connexion a également pu être compromis, insistent la structure culturelle dédié à la danse qui a vu le jour dans la cité des papes en 1978. A l'heure actuelle, un attaquant ne peut plus utiliser votre mot de passe puisqu'une réinitialisation de sécurité a été réalisée suite à la découverte de l'incident. Dans un premier temps, nous tenons à vous présenter nos excuses pour ce désagrément : nous sommes actuellement en train de déployer les mesures techniques et juridiques nécessaires. »

> « Vos données à caractère personnel sont susceptibles d'être potentiellement utilisées à des fins malveillantes. »

La CNIL alertée

Par ailleurs, Les Hivernales a procédé à une notification de cet incident auprès de la Commission nationale de l'informatique des libertés (CNIL) conformément aux dispositions réglementaires applicables.

« Concernant les conséquences probables de la violation, vos données à caractère personnel sont susceptibles d'être potentiellement utilisées à des fins malveillantes, et notamment afin de réaliser des tentatives d'attaques de type 'phishing' ou 'credential stuffing' : vous pouvez en savoir plus sur ces types d'attaques en consultant le site de la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/definition/credential-stuffing-attaque-informatique ,» poursuit l'équipe des Hivernales.

En conséquence, Les Hivernales recommandent fortement d'appliquer les recommandations de sécurité suivantes :

• Soyez particulièrement vigilants si vous recevez des emails et/ou SMS dont vous ne connaissez pas l'identité de l'émetteur : ne cliquez sur aucun lien et ne répondez pas à ces messages suspects.

• Ne cliquez pas sur des liens hypertextes contenus dans des messages semblant suspicieux.

• Ne renseignez jamais de coordonnées, et notamment de coordonnées bancaires, même si le message semble émaner de votre Banque. En cas de doute, contactez directement votre organisme bancaire.

• Si vous avez reçu un spam sur votre messagerie électronique, ou si le message paraît être une tentative de 'phishing', ne répondez pas et n'ouvrez pas les pièces jointes, les images ou les liens contenus dans le message. Signalez-le gratuitement à la plateforme www.signal-spam.fr.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

• Si vous avez préalablement créé un compte sur l'espace de vente en ligne de billets, Les Hivernales recommandent aussi très fortement de :

o Changer tous les mots de passe identiques ou similaires utilisés sur vos autres comptes personnels (réseaux sociaux, espace bancaire, etc…) par un mot de passe différent.

o N'utilisez que des mots de passe robustes. Pour en savoir plus, vous pouvez générez un mot de passe solide sur le site de la CNIL en cliquant ici : https://www.cnil.fr/fr/generer-un-mot-de-passe-solide

o Vérifier l'intégrité de vos données sur chaque compte en ligne concerné et surveillez toute activité suspecte sur tous les comptes où vous utilisiez le mot de passe que votre espace de vente en ligne de billets.

D'une façon générale, Les Hivernales invitent à une très grande vigilance concernant tout particulièrement les activités suspectes identifiées sur les données à caractère personnel.
« Nous nous tenons bien naturellement à votre entière disposition pour toute information complémentaire sur cet incident : vous pouvez nous contacter sur ce sujet à l'adresse suivante : billetterie@hivernales-avignon.com », conclut le Centre de développement chorégraphique national.

L.G.